

Information aux porteurs de parts

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif d'épargne salariale et/ou retraite de votre employeur (ou ancien employeur), vous détenez des parts du fonds commun de placement d'entreprise **MULTIPAR NEXT TECH**, dont la société de gestion est BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, et nous vous en remercions.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe a décidé de déléguer la gestion financière sur l'investissement et le désinvestissement de l'actif du FCPE dans son fonds maître à **BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd.**

Cette modification entrera en vigueur le 31/01/2025.

Toutes les autres caractéristiques de votre FCPE demeurent inchangées.

Nous vous précisons que vous avez la possibilité de vous procurer les DIC et le règlement de votre FCPE sur simple demande écrite adressée à la société de gestion :

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe – Service Client
8 rue du Port – TSA 90007, 92729 Nanterre Cedex

Ils sont également consultables sur votre espace personnel accessible depuis le site Internet : www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'investisseur durable d'un monde qui change